

**Département de la Moselle
Arrondissement de Thionville
COMMUNE D'ILLANGE**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 septembre 2022 à 18h30

Sous la présidence de Marc LUCCHINI, Maire

Conseillers élus : 19 - Conseillers en exercice : 19 - Conseillers présents 16

Présents : M. Marc LUCCHINI - M. Christian SUBTIL - Mme Martine GERGAUD - M. Christophe LEYENDECKER - Mme Monique LEYENDECKER - M. Dominique LE PEMP - Mme Valérie HASELMEIER - Mme Marie-Christine HAHN – M. Didier BLOT - Mme Nathalie JUNG - Mme Christine KUNERAT - Mme Sophie FROMOND – Mme Ingrid NEYERS – M. André JORIS - Mme Francine CUTAIA – M. Gino GAUDIO.

Absents excusés : M. Didier JACQUES donne procuration à Mme Christine KUNERAT – M. Jean-Michel ACHARD - M. Yann CARDELLINI donne procuration à Mme Sophie FROMOND.

Convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 1er septembre 2022 à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Communications -
 1. Subvention au Fonds de Solidarité Logement
 2. Signature de la Convention Territoriale Globale
 3. Promesse de constitution de servitudes avec EDF renouvelables (centrale photovoltaïque)
 4. Convention avec la société PMSe pour l'obtention d'un prime CEE dans le cadre du remplacement de la chaudière de la salle polyvalente
 5. Désignation d'un correspondant incendie et secours
 6. Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges n°21 (CLETC)

M. Christian SUBTIL est désigné secrétaire de séance.

L'Assemblée approuve le compte-rendu de la séance précédente.

COMMUNICATIONS

Le Maire informe l'assemblée :

- Remerciements au service technique pour la préparation de la journée de commémoration du stade « Daniel PERLATI »
- Demande d'intervention des services de la DREAL suite à de nombreux signalements d'odeurs

- Réunion publique le 4 octobre 2022 à 19h à Guénange : actualité A31 bis
- Rappel général à tous les services et les associations pour économiser l'énergie dans les bâtiments communaux
- Changement de prêtre à la communauté de paroisse (départ de Nicolas KLEIN et accueil d'Antoine YAKPO-OSSOBE)
- Avancement du projet de création de la zone sportive et culturelle
- Points sur les travaux d'éclairage public en cours (baisse de tension, ampoules moins puissantes et illuminations du clocher)

ORDRE DU JOUR

N° 2022-026 – Subvention au Fonds de Solidarité Logement

Le service de l'habitat du Département de la Moselle sollicite une participation financière de 0.30 € par habitants auprès des communes au titre du Fonds de Solidarité Logement pour les années passées 2021 et 2022.

Il est proposé de verser une subvention de :

- 560 € au titre de l'année 2021
- 560 € au titre de l'année 2022

Le bilan 2020 est consultable à l'adresse suivante :

https://www.moselle.fr/jcms/pl_12538/fr/fonds-solidarite-logement-fsl

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ☐ **APPROUVE** sur l'attribution d'une subvention versée au Département de la Moselle pour un montant de 1 120 €.

N° 2022-027 – Signature de la Convention Territoriale Globale

La Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville, les communes associées et la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle sont engagées depuis plusieurs mois dans une démarche de Convention Territoriale Globale (CTG).

En tant que signataire d'un Contrat Enfance Jeunesse dont l'échéance est passée, chaque commune est invitée à prendre une délibération autorisant M. le Maire à signer la Convention Territoriale Globale et ses éventuels avenants pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2026.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve et charge M. le Maire de la signature de la Convention Territoriale Globale et ses éventuels avenants

N° 2022-028 – Promesse de constitution de servitudes avec EDF renouvelables (centrale photovoltaïque)

Nous avons reçu un projet de promesse de constitution de servitudes entre la SAS Centrale photovoltaïque d'Illange Bertrange et la Commune sur les parcelles communales cadastrées section 8 n° 259 et section 16 n° 195 dans le cadre de la création et l'exploitation d'un parc photovoltaïque (voir PJ).

Ce document indique les modalités d'accessibilité, d'utilisation des terrains, les restrictions pour chacune des parties afin de permettre le développement et la réalisation du projet.

Cette promesse sera réitérée par acte authentique auprès d'un notaire en vue de sa publication au Service de Publicité Foncière.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve et charge M. le Maire de la signature des actes.

N° 2022-029 – Convention avec la société PMSe pour l'obtention d'une prime CEE dans le cadre du remplacement de la chaudière de la salle polyvalente

Il est proposé d'autoriser le maire à déposer une demande de subvention (prime CCE) auprès de la société PMSe et d'émettre le titre correspondant dans le cadre des travaux suivants :

- Remplacement de la chaudière gaz salle polyvalente par 2 chaudières gaz à condensation en cascade : 39 548.36 € HT
 - Subvention attendue : 2 217.60 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve les travaux et charge M. le Maire des formalités et de la signature de la convention avec la société PMSe

N°2022-030 – Désignation d'un correspondant incendie et secours

Conformément aux dispositions du décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022, le Conseil Municipal désigne son correspondant incendie et secours.

Dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation des habitants et du conseil municipal, le correspondant incendie et secours peut, sous l'autorité du maire :

- Participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune ;
- Concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- Concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;
- Concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

Le correspondant informera périodiquement le conseil municipal des actions qu'il mène dans son domaine de compétence.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne M. André JORIS correspondant incendie et secours.

N° 2022-31 - Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges n°21 (CLETC)

Après présentation par Christian SUBTIL du rapport n° 21 de la CLETC (Commission locale d'évaluation des transferts de charges) de la CA « Portes de France-Thionville » relatif au transfert du soutien au Sporting Club Thionvillois au 01/01/2022,

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Emet un avis favorable au rapport n° 21.

DIVERS

Christian SUBTIL :

- Recensement de la population en janvier / février 2023
- Recettes : Suppression par l'Etat de la Dotation Globale de Fonctionnement 2022 au profit de notre commune
- Suite aux directives de la sous-préfecture, arrêt de l'arrosage, coupure des points d'eau et fontaine

Monique LEYENDECKER :

- Maisons fleuries : 2 passages durant l'été - 21 octobre 2022 : remise des récompenses
- Fête du fort le 18 septembre 2022
- Reprise du foyer semaine prochaine
- Animations bien-être proposées aux seniors

Dominique LE PEMP :

- Communication auprès des habitants sur la distinction à faire entre chat errant et chat pucé sans collier

Didier BLOT :

- Montage du chalet des Dames de cœur dans les chemins verts prochainement (inauguration le 12 octobre 2022)

Joris ANDRE :

- Réunion prochaine pour le fusionnement des casernes de sapeurs-pompiers d'Illange – Bertrange et Guénange

Christine KUNERAT :

- Feuillage saule pleureur (terrain privé) empêche cheminement sur trottoir route de Metz

Nathalie JUNG :

- Circulation sur le chemin de l'école : mélange de piétons, vélos et trottinettes (vigilance et sensibilisation des utilisateurs)
- Question sur l'accès aux déchetteries communautaires pour les professionnels
- Véhicules ventouses encore présents sur la commune (propriétaires introuvables)

Christophe LEYENDECKER :

- Bilan positif du beach-volley
- Forum des associations : faible fréquentation. A coupler avec une manifestation l'an prochain
- Planification de l'occupation des salles communales par les associations
- Reprise du club piscine et des activités sportives à partir du 20 septembre 2022
- Encadrement de la baby-gym par l'éducateur sportif
- Récompenses des méritants (dirigeants, bénévoles, sportifs)

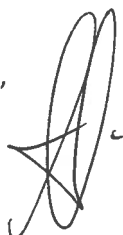
Valérie HASSELMEIER :

- Parution prochaine d'Illange Mag

Martine GERGAUD :

- Bilan de la rentrée scolaire 2022-2023
- Cycle piscine à partir de janvier 2023 au centre Nautic'Ham de Basse-Ham, 2 bus à prévoir (3 classes)
- Réunion budgétaire avec les Pep Lorest semaine prochaine
- Customisation d'un poste électrique rue des Tilleuls. Participation de 7 jeunes illangeois. Voir si on renouvelle l'opération (en fonction des subventions)
- Tremplin : projet d'antenne mobile pour l'accueil des demandeurs d'emploi sur la commune d'Illange

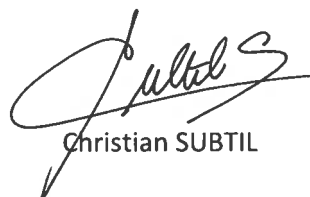
Le Maire,



Marc LUCCHINI

Séance levée à 20h30

Le secrétaire de séance,



Christian SUBTIL